

POURQUOI DEVENIR UN CLAP (Club Landais Privilégié) ?

LE PRÊT DE MATÉRIEL

Les Clubs Landais Privilégiés (CLAP) pourront bénéficier du prêt de matériel à travers de l'équipement sportif et des éléments de communication pour donner de la visibilité à leurs événements.

Dans la continuité de la dynamique olympique et paralympique engendrée par les Jeux de Paris 2024 et de celle impulsée grâce au déploiement du Village Olympique Itinérant Landais Accessible à Tous (VOILAT) sur tout le territoire, le CDOS des Landes souhaite construire un héritage durable. A cet effet, de l'équipement est mis à disposition de ces clubs (dans la limite de deux réservations dans l'année).

BASICOMPTA

Cette cotisation au CDOS des Landes permet de bénéficier de l'application Basicompta (une possibilité d'utiliser ce logiciel, pas une obligation). Ce logiciel simple permet de réaliser les opérations comptables suivantes : saisir les dépenses, les recettes, les contributions ; éditer des comptes de résultats conformes aux documents CERFA ; éditer des bilans ; suivre sa comptabilité par action ; avoir un suivi bancaire.

LES RENDEZ-VOUS THEMATIQUES & FORMATIONS

Le CDOS 40 met en place de nombreuses formations sur les thématiques liées à la gestion associative et au développement de projets. En devenant un CLAP, une association peut proposer à ses bénévoles de suivre nos formations gratuitement. Pour les salariés, les formations peuvent être prises en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) du mouvement sportif (AFDAS).

LE CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

En tant que structure référencée Guid'Asso, les cotisants du CDOS 40 peuvent demander des rendez-vous pour être accompagnés sur différents thèmes liés à la vie associative (juridique, fonctionnement, rédaction des demandes de subvention, comptabilité, communication, formations, gestion des conflits, gestion de projets...).

ETRE INFORME & RECEVOIR TOUTES INFORMATIONS UTILES

Etre un CLAP permet aux adhérents de bénéficier directement de toutes les informations concernant l'actualité du mouvement sportif : le lancement d'actions et d'événements du CDOS 40, les informations essentielles concernant des dispositifs d'aides aux clubs, le programme des rendez-vous thématiques et formations proposées, etc...

Etre un des Clubs Landais Privilégiés, c'est bénéficier d'un service de proximité pour le bon développement de votre association sportive pour une cotisation minimale !

En choisissant de cotiser au CDOS des Landes, vous profiterez d'une offre complète !

Vous bénéficierez d'avantages privilégiés à un tarif défilant toute concurrence.

Les avantages d'être un CLAP :

- Un accès à tout l'équipement du CDOS des Landes jusqu'à deux fois dans l'année.
Coût pour un non cotisant : en fonction de la demande mais dépassant 200€ pour des supports de communication.
- Un accès à BasiCompta avec des formations proposées.
Coût pour un non cotisant : 100€ la première année et 80€ les années suivantes.
- Un accès prioritaire aux rendez-vous thématiques et formations mises en place.
- Un accompagnement individualisé sur différents thèmes liés à la vie associative sportive.
- Un accès privilégié à l'actualité du mouvement sportif et des différentes actions/opportunités intéressantes pour les clubs.

Coupon de souscription :

Nom de l'association :

Chèque N° de 120 € Banque :

Virement de 120 €

En règlement de la **cotisation 2025**, le/...../.....

Adresse mail :

Cotisation CDOS 2025

NB : être CLAP ne permet pas de bénéficier d'un droit de vote à l'AG.

Mode de règlement : chèque ou virement. En cas de règlement par virement, il est nécessaire d'indiquer le nom de votre association dans le libellé.

Coordonnées bancaires : Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes.

IBAN FR76 1330 6009 4054 3000 3942 249

Signature et nom du Président de l'association :